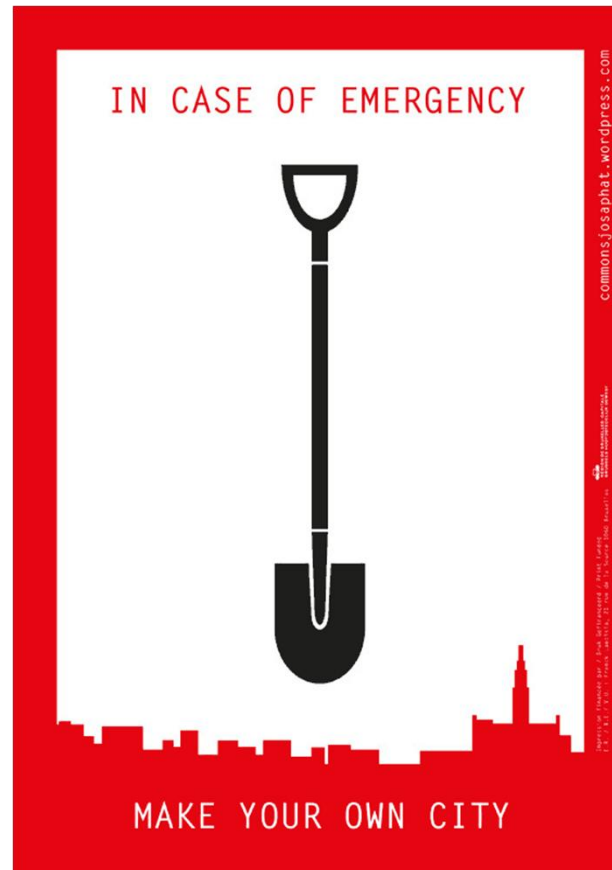


# Canevas de la présentation

1. Contexte : Josaphat en Commun, le projet ;
2. Analyse du modèle à mettre en place et levée des obstacles actuels pour réaliser le projet.

# Contexte : Josaphat en Commun, le projet



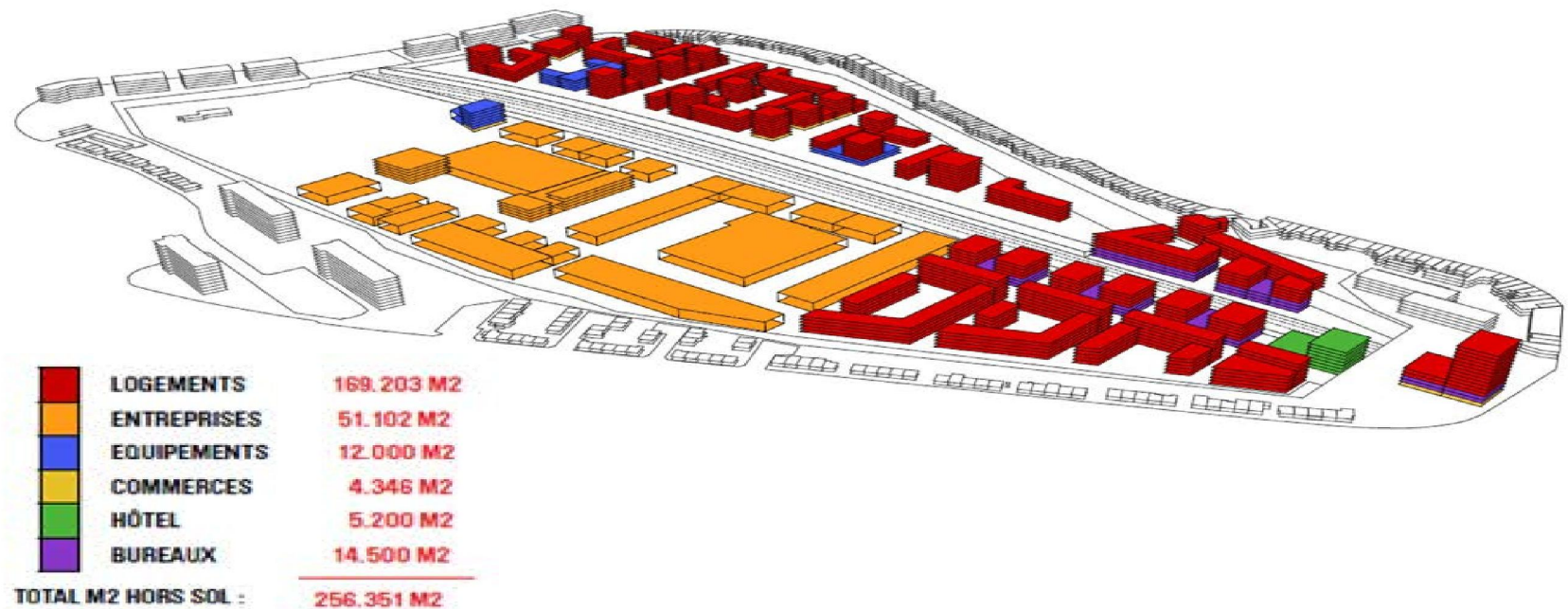
# JOSAPHAT EN COMMUN

Initiative citoyenne qui a l'ambition de développer  
un quartier « en bien commun »

- Un quartier exemplaire, qui répond aux défis écologiques, économiques et sociaux auxquels est confronté Bruxelles;
- Un quartier qui choisit de vivre en coopération économique et financière;
- un quartier qui tisse des dynamiques solidaires, interculturelles, intergénérationnelles, orientées vers la qualité de vie.

# Un quartier à développer sur la « friche Josaphat » (1)

Esquisse d'agencement programmatique  
**Schets van programmatische indeling**





## Un quartier à développer sur la « friche Josaphat » (2)

- Le site Josaphat est un terrain quasiment vierge de 24 ha à Schaerbeek – Evere (Bruxelles), près du parc Josaphat,
- Une des dernières réserves foncières sur le territoire bruxellois ,
- Propriété de la Région de Bruxelles Capitale,
- Dans les prochaines années un nouveau quartier y sera construit par la région, les communes sur lequel il se situe ET, NOUS L'ESPERONS avec les citoyens...

# Proposition 1 : une gouvernance partagée

- Dès le début du projet et l'usage temporaire de la friche, on expérimente la cogestion.
- Les futurs habitants, riverains, les utilisateurs et acteurs économiques sont invités à participer à la conception et ensuite à la gestion du quartier.
- Une nouvelle structure sera créée, regroupant habitants, utilisateurs et pouvoirs publics. Cette structure (coopérative, fondation, ...) sera propriétaire du site et responsable de son développement et de sa gestion.
- Cette participation est inscrite dans les pratiques de bonne gouvernance d'un pouvoir de décision et gestion partagé.

**Développé au point 2.**

## Proposition 2 : Une économie plurielle

- Développer un autre type d'emplois locaux par une pépinière de coopératives en lien avec les besoins et potentialités locales.
- Valoriser une économie circulaire et de cycle court, qui limite l'impact sur l'environnement.
- Créer des plus-values multiples, l'emploi coexistant avec une économie d'entraide et informelle.

## Proposition 3 : Des habitats innovants

- Des logements abordables et de qualité.
- Les futurs habitants participant au processus de conception et développement des logements.
- Une diversité de logements : locatif, acquisitif, social, habitats groupés, habitats intergénérationnels, coopératives, CLT, auto-construction, ...

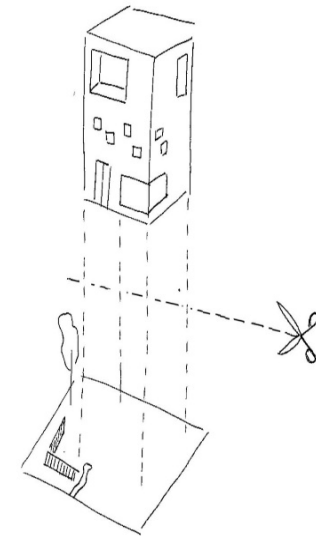
## Proposition 4 :

### L'espace public comme bien commun

- L'espace public a un rôle social à jouer. Il doit être à la disposition de tous et doit servir comme espace de communication, de rencontre et de débat ;
- Prévoir l'adaptabilité des espaces en fonction des différents public ;
- Création et gestion des équipements collectifs par les citoyens eux-mêmes.
- Le pouvoir public et les structures collectives du quartier soutiendront les initiatives sur les plans juridiques, financiers et infrastructurels.

# Proposition 5 : un modèle financier alternatif

- Tout le foncier sera possédé par la communauté (principe de *Community Land Trust*) pour ses résidents ;
- Elle réinvestira les plus-values foncières au bénéfice du quartier.



# La « Friche Josaphat » : un espace déjà exploré ...



JARDIN LATINIS DEWEY asbl "ensemble avec les riverains"

Analyse du modèle à mettre en place et levée des obstacles actuels pour réaliser le projet

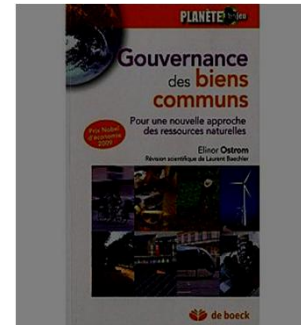
# Le enjeux d'un projet de gestion de bien communs en milieu urbain

- Comme le montrent les diverses expériences de gestion de « bien communs » les enjeux sont multiples face à :
  - La multiplicité des acteurs, y compris réglementaires (communes, Région, ...)
  - La multiplicité des « visions » d'un tel projet ;
  - Des intérêts parfois divergents ;
  - La complexité intrinsèque de tout projet de « système dynamique » et de celui d'un projet « urbain » ;
  - Les enjeux d'une gestion réellement globale de « biens communs » : *le tout est plus que la somme des parties !*

# Le chemin de la réussite (Jacques Piacentino)

Les cas abordés montrent que des communautés ont réussi à auto-gérer leur ressources communes alors que d'autres ont échoué.

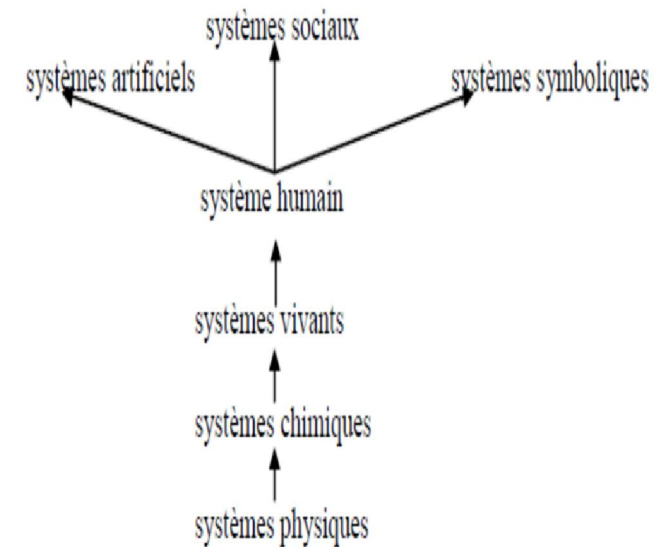
Face à des environnements complexes et incertains la durabilité et la résistance doivent en effet l'emporter sur la tentation du comportement opportuniste.



- Chaque problème réel de gestion de biens communs implique donc :
  - un processus difficile, chronophage et propice aux conflits ;
  - une solution spécifique adaptée au terrain ;
  - de trouver les bonnes solutions parfois très différentes de celles des modèles ce qui requiert:
    - le répertoire des règles socio culturellement acceptables ;
    - une info fiable en termes de variables et de lieu ;

# Les composantes essence-tielles d'un modèle de gouvernance à adopter

- Le challenge est de cadrer le projet du groupe *Common Josaphat* avec les cas, les principes et les retours d'expérience de la gestion de « *biens communs* » et de « *ressources communes* » présentés par Jacques Piacentino ;
- Ce qui manque peut-être en premier est l'acquisition et la maîtrise par les divers acteurs de ces principes de base applicable à tout système dynamiquement organisé, quel que soit son niveau de complexité : *cellule – organe- organisme – espèce – écosystème – socio-système* ;



Gérard Donnadieu

Le processus de base de tout « système organisé »  
intrinsèquement dissipatif : le couplage symbiotique localisé  
spatialement de réactions dynamiques structurantes

- *couplage symbiotique*: à l'origine de la propriété dissipative ;
- *dynamiques* : dépendant des flux d'énergie qui le nourrissent ;
- *localisé spatialement* : ce qui assure la stabilité des interactions ;
- En ce sens un système organisé doit être qualifié d'**hétéro-organisé**  
(plutôt que d'« *auto-organisé* »)

# 7 principes de conception pour des institutions durables de ressources communes. (Jacques Piacentino)

1. Des limites clairement définies des ressources communes ;
2. La concordance entre les règles d'appropriation et de fourniture et les conditions locales ;
3. Une reconnaissance minimale des droits d'organisation locale non remis en cause par les autorités concernées ;
4. Des dispositifs de choix institutionnels collectifs adaptables dans le temps en fonction des variables situationnelles ;

## **Mais aussi :**

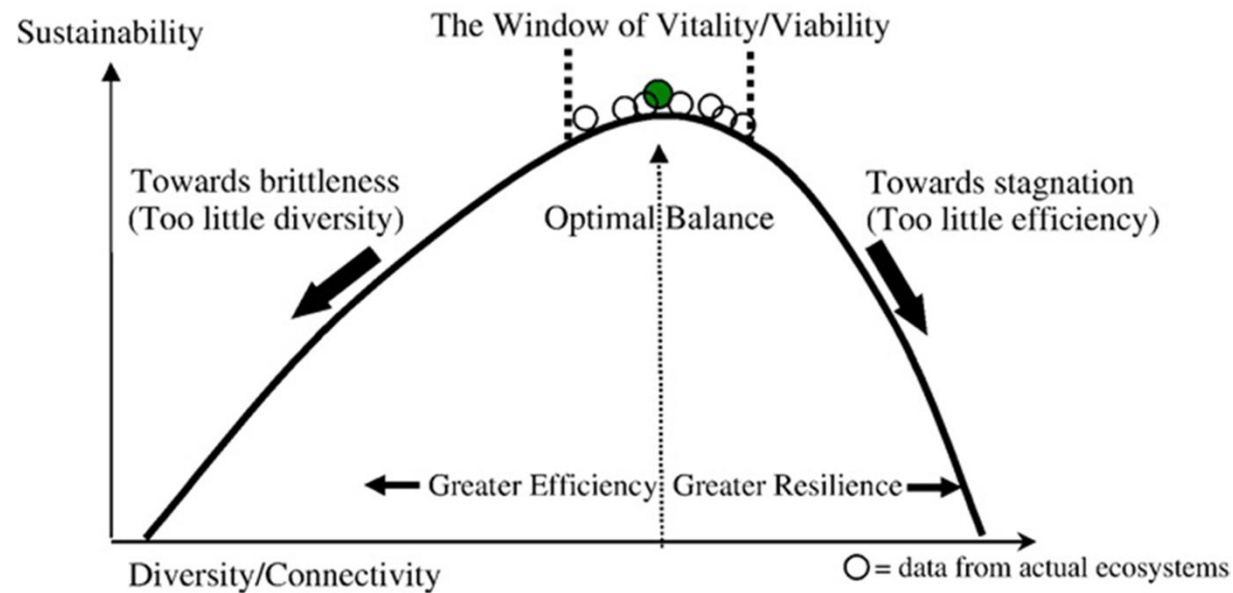
5. La surveillance des comportements des acteurs – appropriateurs ;
6. Des mécanismes de résolution des conflits avec **des sanctions graduelles ?** ;
7. Des entités imbriquées à multi-niveaux pour les gérer les activités d'appropriation, de fourniture, de surveillance et d'application des règles, de résolution des conflits et de gouvernance.

# Le rôle des pouvoirs publics dans les «*Principes de conception*» de gestion de biens communs (Jacques Piacentino)

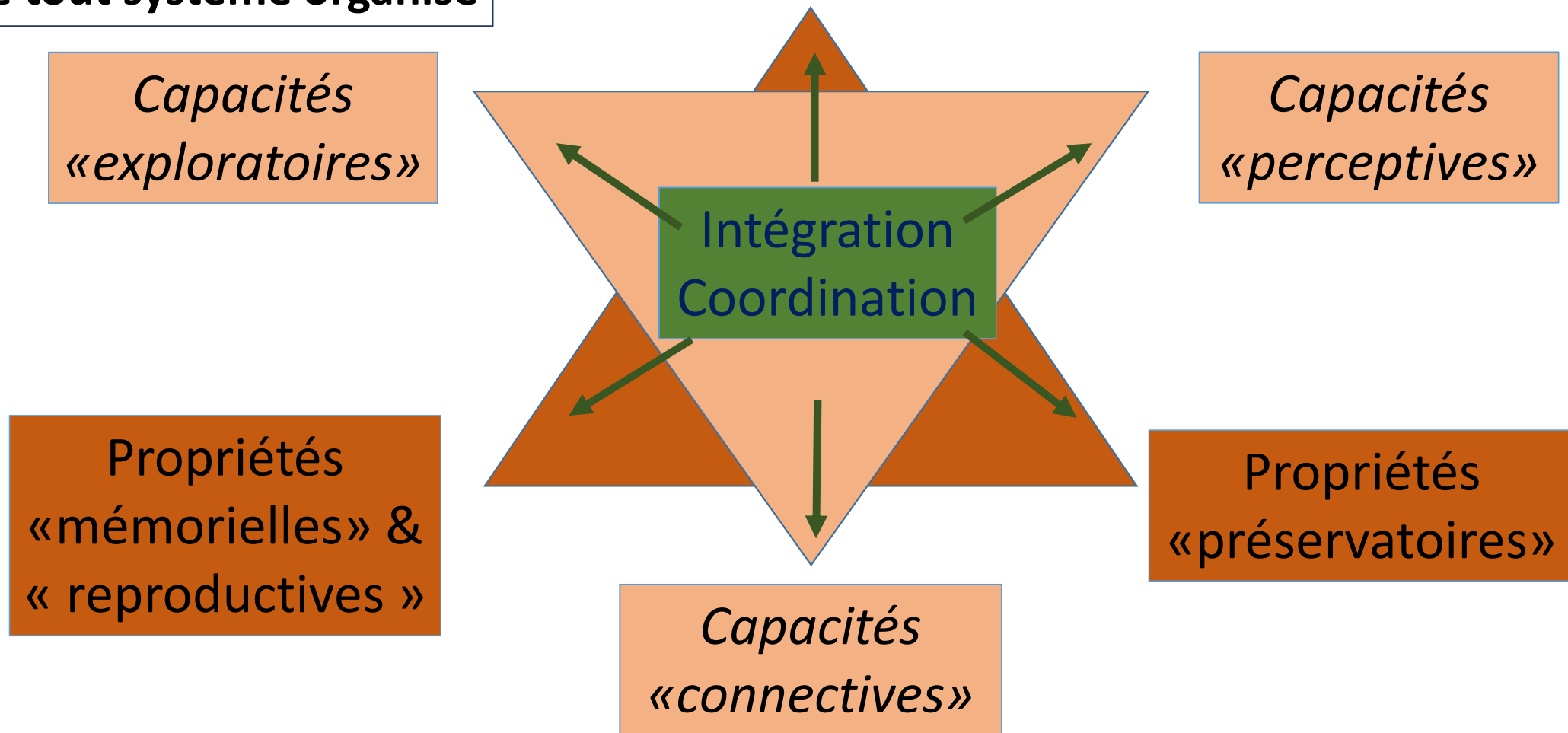
- Les pouvoirs publics doivent orienter encourager, supporter activement et coordonner les initiatives locales en fonction de contraintes objectives ;
- Il peuvent les intégrer dans des unités imbriquées mixtes (*privées/publiques multi-niveaux et multi-centriques*).
- Des expériences montrent aussi que :
  - l’aval par les autorités locales renforce la légitimité du système global ;
  - ceci même si une autorité « centrale » ne peut élaborer toutes les composantes d’un règlement applicable à un projet spécifique de gestion en « biens communs ».
- Compte tenu de la complexité de la gestion de biens communs, il est en effet impossible avec les méthodes actuelles de créer un « *modèle universel* » ;
- Il est possible par contre de créer des modèles très spécifiques à chaque ressource ou type de ressource, à condition de refléter fidèlement le terrain.

# Pourquoi et comment un système dynamique dissipatif, tel un *bien commun*, évoluera-t-il ?

- D'une part pour optimiser la dissipation de l'énergie disponible ;
- D'autre part pour assurer l'équilibre et la résilience (ou stabilité) de ce système dissipatif.



**Les 7 (3+3+1) capacités  
'vitales'  
de tout système organisé**



**Les 3 propriétés 'vitales' de  
tout « système organisé »**

**Propriété  
dissipative**

Ressources énergétiques,  
alimentaires, financières,  
technologiques

**PROPRIETES  
D'EFFICACITE**

Ressources intellectuelles,  
architecturales, de maintenance

**Propriété  
« mémorielle » &  
« reproductive »**

Entretien, protections,  
rénovations, ...

**Propriétés  
«préservatives»**

## Les 3 fonctionnalités de résilience de tout «système organisé»

*Fonctionnalités  
«exploratoires»*



Organisations gouvernementales  
et non gouvernementales,  
associations sœurs,

**POUVOIRS  
DE  
RESILIENCE**

*Fonctionnalités  
«perceptives»*



Réseaux relationnels,  
informationnels,  
représentants et délégués,

*Fonctionnalités  
«connectives»*

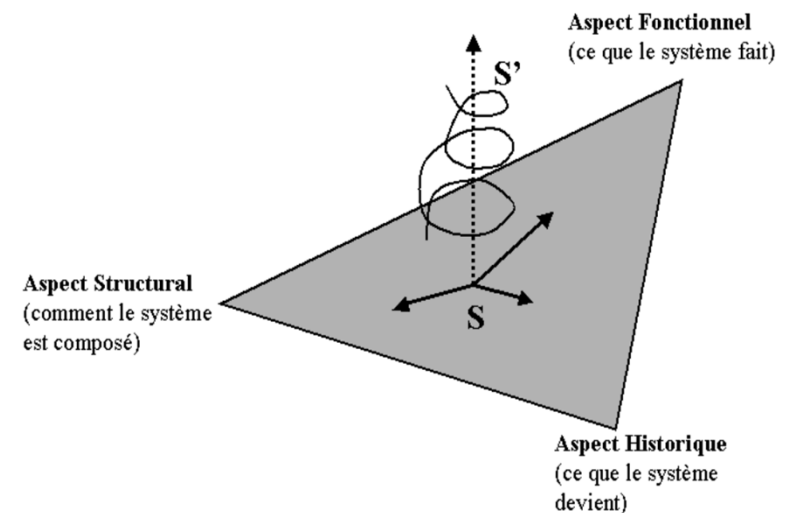


Transports, circulation,  
réseaux informatiques,

# En identifier pour les négocier et les maîtriser, les trois dimensions fondatrices

- **le critère de finalité**: quelle est la fonction d'un module par rapport à l'ensemble?
- **le critère historique**: les composants d'un module partagent-ils une histoire propre?
- **le critère du niveau d'organisation**: par rapport à la hiérarchie des niveaux d'organisation, où se situe le module étudié?
- **le critère de la structure**: certaines structures ont un caractère répétitif et se retrouvent à plusieurs niveaux d'organisation.

la triangulation systémique

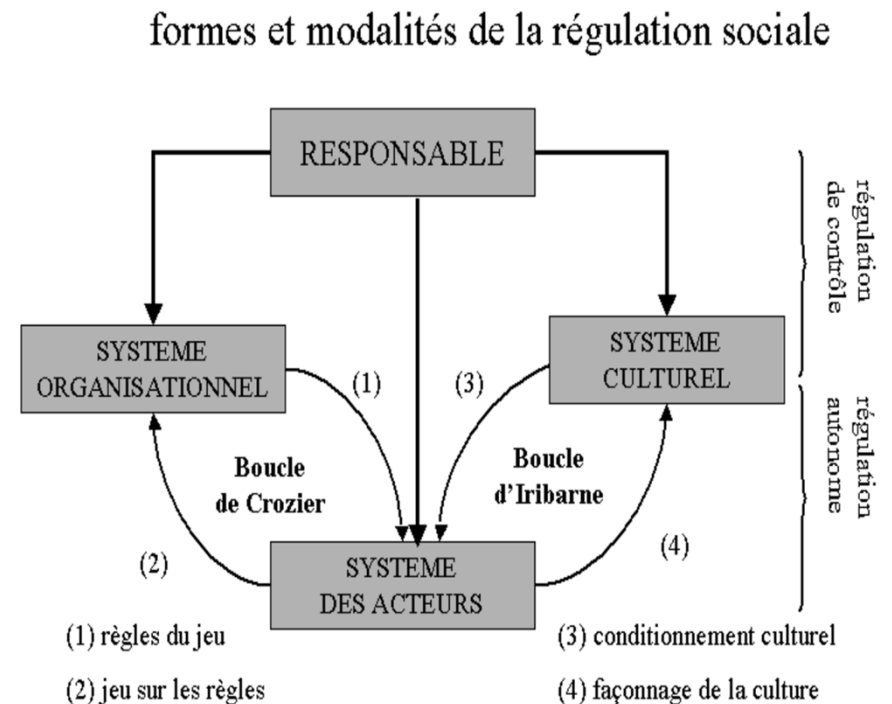


Source : [DONNADIEU G](#), *La systémique, penser et agir dans la complexité*, Liaisons, 2002

# Les 4 éléments structurels d'un système de gestion dynamique de *biens commun* à intégrer

◆ Un système comprend quatre composants structurels :

1. **Les éléments**, qui sont les parties constituantes : on peut en évaluer le nombre et la nature (même si ce n'est qu'approximativement). Ces éléments sont plus ou moins homogènes. (capitaux, bâtiments, personnel,...).
2. **Une limite** (ou frontière) qui sépare la totalité des éléments de son environnement et constitue une interface avec le milieu extérieur.
3. **Des réseaux de relation** : Plus les interrelations sont nombreuses, plus le degré d'organisation est élevé et plus grande la complexité. Les principaux types de relations ont de faire circuler des matériaux, de l'énergie ou de l'information.
4. **Des stocks** (ou réservoirs) où sont entreposés les matériaux, l'énergie ou l'information, et qui doivent être transmis ou réceptionnés.



# Les principaux obstacles rencontrés dans l'élaboration du projet « Josaphat »

- **Le rôle et les intérêts propres (y.c. « politiques ») des divers niveaux d'autorité concernés (local, communal, régional) en ayant leur adhésion au concept et des engagements fermes quant à la disponibilité des terrains, de leur aménagement, de l'implication d' investisseurs économiques privés/publics ;**
- l'acquisition et la maîtrise par les divers acteurs des principes « essentiels » de gestion de biens communs et les retours d'expériences ;
- Les différences de perception et de vision des acteurs de terrain du projet quant aux limites de la gestion en « biens communs » ;
- Les « égos » et les ambitions « personnelles » ;
- Les différences entre les niveaux culturels, d'âge, de maturité des citoyens (formation continue nécessaire!)
- Le besoin d'avoir des partenaires qui suivent les objectifs communs du groupe ;
- La nécessité d'avoir des outils communs (d'organisation, informatiques...) pour développer les sous projets;
- La nécessité d'avoir des buts communs en sous-groupes hétéro-organisés par type de projet => nécessité de mettre en place un plan de gouvernance participative global basé sur une méthodologie systémique intégrée par tous .